

17 – Rapport annuel du délégataire Eau et Assainissement

Présents : 25 : ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, MONTEIL Olivier, FARIGOULE Chantal, DESSALLES Stéphane, VALENTIN Sandrine, PAILHES Christian, BRONCHY Didier, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, CROUZET Elisabeth, DAIRE Olivier, JAMON Anne-Lise, BRUNEL Jean-Pierre, TORRENT-PAILHES Françoise, ARNOULT Laurent, PULVERIC Maria, KLATA Bernadette, MASSEBOEUF Franck, TESTUD Amandine, BEAUD Gérard, CLAUZIER Emmanuel, MASSEBEUF Claude, COUDERC Marie-Pierre

Représentés : 2 : PRIVAT Chantal par CROUZET Elisabeth
CHANY Rémi par TORRENT Joseph

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal :

Ce rapport est présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport et l'avis du Conseil Municipal sont mis à disposition du public.

Ce rapport doit obligatoirement mentionner :

- 1/ les caractéristiques techniques du service
- 2/ la tarification et les recettes du service
- 3/ les indicateurs de performance
- 4/ le financement des investissements
- 5/ les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Conformément à ces dispositions, Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire, a présenté au Conseil Municipal une synthèse des rapports annuels 2013 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement, transmis aux conseillers municipaux avec la convocation de la séance du 15 Septembre 2014.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de ce rapport sur l'eau comprenant :

- Les chiffres clés et faits marquants ;
- Les moyens mobilisés ;
- Le patrimoine du service ;
- La performance et l'efficacité opérationnelle ;
- La qualité de l'eau produite et distribuée ;
- Les services aux clients ;
- La protection des ressources en eau ;
- L'énergie ;
- La valorisation des déchets liés au service ;
- Le prix du service de l'eau ;
- L'accès aux services essentiels ;
- La formation et la sécurité des personnes ;
- L'empreinte environnementale du service
- Les relations avec les parties prenantes
- Le compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)
- Les investissements et le renouvellement
- Les engagements à incidence financière
- Données détaillées

Ce rapport n'a pas fait objet d'observations particulières

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport Assainissement comprenant :

- Les chiffres clés et faits marquants ;
- Les moyens mobilisés ;
- Le patrimoine du service ;
- La performance et l'efficacité opérationnelle ;
- La qualité de l'eau produite et distribuée ;
- Les services aux clients ;
- La protection du milieu naturel ;
- L'énergie ;
- La valorisation des boues et des sous-produits ;
- Le prix du service de l'eau ;
- L'accès aux services essentiels ;
- La formation et la sécurité des personnes ;
- L'empreinte environnementale du service
- Les relations avec les parties prenantes
- Le compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)
- Les investissements et le renouvellement
- Les engagements à incidence financière
- Le bilan de conformité détaillé par usine

Ce rapport n'a pas fait objet d'observations particulières

Ces rapports n'ont donnée lieu ni à délibération ni à vote.

18 - Plan de financement Bibliothèque - Médiathèque

Présents : 25 : ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, MONTEIL Olivier, FARIGOULE Chantal, DESSALLES Stéphane, VALENTIN Sandrine, PAILHES Christian, BRONCHY Didier, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, CROUZET Elisabeth, DAIRE Olivier, JAMON Anne-Lise, BRUNEL Jean-Pierre, TORRENT-PAILHES Françoise, ARNOULT Laurent, PULVERIC Maria, KLATA Bernadette, MASSEBOEUF Franck, TESTUD Amandine, BEAUD Gérard, CLAUZIER Emmanuel, MASSEBEUF Claude, COUDERC Marie-Pierre

Représentés : 2 : PRIVAT Chantal par CROUZET Elisabeth
CHANY Rémi par TORRENT Joseph

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'opération d'aménagement de la bibliothèque - médiathèque municipale de LANGEAC et son plan de financement, comme décrit ci-dessous.

	Bibliothèque - Médiathèque
Déconstructions contrôlées / Démontage Algeco	185 000 €
Maçonnerie/VRD int. / Gros œuvre	445 000 €
Enduits de façades Façades en tuf	73 000 € 60 000 €
Charpentes métalliques Serrurerie	180 000 €
Charpente + ossature Couverture / Etanchéité	125 000 €
Menuiseries extérieures (alu et bois)	180 000 €
Menuiseries intérieures	47 000 €
Cloisons / Peinture	105 000 €
Faux plafonds avec plenum	17 500 €
Sols collés / Carrelage / Faïence	64 000 €
Chauffage / Ventilation	189 000 €
Electricité	153 000 €
Plomberie / Sanitaire	30 000 €
Ascenseur	40 000 €
VRD	140 000 €
Total	2 033 500 €

Il convient d'ajouter au coût des travaux la rémunération de la maîtrise d'œuvre fixé au taux de 9,80 % du montant des travaux HT soit 199.283 € (2.033.500 € X 9,8 %) soit un coût total estimé de 2.295.783 €

Concernant le projet d'aménagement de la bibliothèque - médiathèque, il convient désormais de valider le plan de financement correspondant et solliciter des subventions auprès des différents partenaires :

	Travaux + Maitrise d'œuvre
Etat (50 %)	1 147 891.50 €
Région (FRADT Pays)	80 000 €
Région (FRADT EPCI)	216 200 €
Région (ligne classique)	12 600 €
CC DU LANGEADOIS (10 %)	229 578 €
AUTOFINANCEMENT	609 513.50 €

2.295.783 € H.T.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter auprès des différents partenaires les demandes de subventions afférentes.

Vote : Pour : 26

Contre : 1 (Claude MASSEBEUF)

CLOTURE DE LA SEANCE : 21 h 34

LANGÉAC, le 10 Octobre 2014

**La secrétaire de séance,
Valérie GAILLARD**



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Valérie Gaillard', is written over the official seal. The signature is fluid and extends to the right of the seal.